

Image not found or type unknown



Divulgence d'informations personnelles

Par **babacar**, le **09/11/2009** à **13:47**

Bonjour,rnrnVoici la situation : je suis en instance de divorce suite à la découverte par ma femme de factures de téléphonie mobile (à mon nom) qui indiquaient mes nombreux appels à mon ex maitresse.rnAprès avoir repris une vie de couple suite à la découverte de mon adultère, ma femme s'est rapproché quelques semaines plus tard du service de l'opérateur pour que lui soient communiquées mes factures téléphoniques. Et elle a réussi à trouvé une oreille attentive pour les lui communiquer ! Est-il possible de porter plainte contre l'opérateur (SFR pour ne pas le nommer) ?rnrnSi ma femme ment sur l'origine de la transmission de ces factures, il est envisageable qu'elle se les soient procurées à mon insu, en détournant mon mot de passe de mon compte client. Que puis-je faire ?rnrnMerci